

Il y a une décennie, le canton du Valais établissait son cadastre des sites pollués en application de l'Ordonnance fédérale d'octobre 1998 (OSites). Quelque 1'200 sites pollués y sont recensés: décharges communales, lieux d'accident, buttes pare-balles ou aires d'exploitation au sein desquelles des substances dangereuses pour l'environnement ont été utilisées. Sur ce total, près de 100 objets nécessitent un assainissement et sont donc considérés comme des sites contaminés. À ce jour, 51 sites contaminés ont été assainis, 19 sont en voie de l'être et une trentaine reste à réhabiliter. La priorité du canton est la dépollution des sites contaminés des grandes industries.

Assainissement des sites contaminés en Valais: bilan d'une décennie.

En Valais, l'assainissement des sites contaminés est tout d'abord un enjeu environnemental, notamment dans la plaine du Rhône dont l'eau de la nappe phréatique est exploitée pour la production d'eau potable. D'un point de vue économique, la dépollution de ces sites est aussi un problème d'importance, en raison de l'ampleur financière des assainissements à réaliser et du fait que les friches industrielles polluées présentent souvent un fort potentiel de redéploiement, tant pour l'habitat que pour l'implantation de nouvelles activités du secteur secondaire ou tertiaire.

Monthey et Steg ouvrent la voie

Cela concerne particulièrement les grands sites de la chimie (notamment à Viège, Evionnaz et Monthey) et de l'aluminium (en particulier à Steg et Chippis). Les exemples des grands assainissements en cours à Monthey et du redéploiement

industriel à Steg illustrent la marche à suivre pour régler l'héritage du passé.

Le site de l'ancienne décharge industrielle du Pont Rouge à Monthey a été exploité de 1957 à 1979, pour y entreposer des résidus de production chimique, des cendres d'incinération, des boues filtrées de décanteurs ainsi que des déchets de chantiers minéraux. La Compagnie industrielle de Monthey (Cimo) a été mandatée par les entreprises du site chimique (BASF et Syngenta) pour mener à bien les travaux d'investigation et d'assainissement, en partenariat avec le Service de la protection de l'environnement du canton. De juin 2012 à juin 2015, quelque 200'000 tonnes de matériaux vont être excavées sous une halle étanche et traitées dans une installation thermique.

Sur le site industriel de Steg, les activités liées à la production d'aluminium

ont débuté en 1962 pour se terminer en 2006, lors de la fermeture des halles d'électrolyse. Depuis, les travaux entrepris par Metallwerke Refonda AG ont permis de traiter 2'900 tonnes de matériaux fortement pollués ainsi que 800 tonnes de poussières d'électrolyse, de revaloriser 1'800 tonnes de métaux, de revendre 130 cuves d'électrolyse en Islande et 5'000 tonnes d'alumine à des usines françaises.

Suite à cela, le redéploiement économique in situ a vu la création d'une centaine de places de travail par le biais de l'implantation de trois nouvelles entreprises. L'assainissement du sous-sol et la valorisation des terrains se poursuivront ces prochaines années.

Pour l'environnement et l'économie

Depuis l'établissement du cadastre cantonal des sites pollués en 2002-2003, de nombreuses investigations et de nombreux assainissements ont été entrepris, tant dans le Valais germanophone que francophone. Ces travaux résultent de longs processus menés en collaboration avec les responsables de cet héritage du passé.

Selon le principe du pollueur-payeur, les entreprises concernées prennent en charge les coûts. Les investissements importants réalisés servent non seulement à la protection des eaux souterraines, mais aussi au développement économique du canton.

Yves Degoumois,
Chef de groupe
Section sites pollués,
déchets et sols,
Service de la protection
de l'environnement
du canton du Valais



Au premier plan, la halle de décontamination de l'ancienne décharge industrielle du Pont Rouge (site chimique de Monthey).